MESURE M4.4	SION / NOUVEAU FRANCHISSEMENT DE L'A9 A SION

Thématique(s)
M4 - Améliorations du réseau structurant de mobilités douces d'agglomération
M4.a - Connexion intercommunale
M5.a - Franchissements

Priorité : A

Territoire concerné : Sion

Maitre d'ouvrage : Sion

Mesure du PA2 en relation : -

Mesure du PA3 corrélée / liée : M4.5 - Sion / Création de liaison cyclables continues pendulaires vers Sion – étape 1

Autres coordinations : Secteur de l'Hôpital

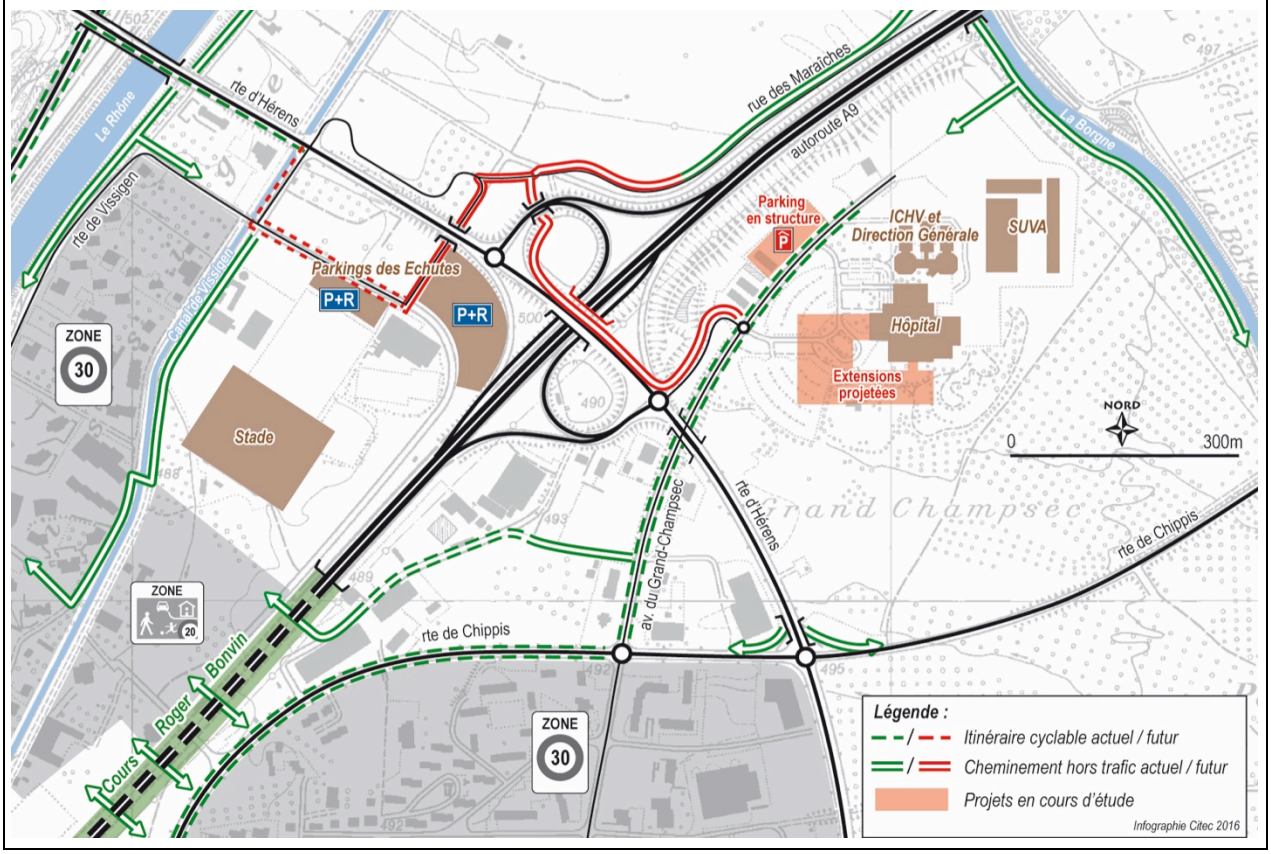

INTENTION

Etat actuel

Le groupe mobilité de l'hôpital de Sion (hôpital du Valais / suva / Ville de Sion), dans le cadre de la mise en œuvre du plan de mobilité du Pôle Santé de Champsec (> 3'000 personnes/jour, 5'000 à moyen terme), souhaite améliorer les conditions d'accès au site en vélo et à pied en franchissement de l'autoroute A9 (jonction de Sion-Est).

Les seuls franchissements aujourd'hui disponibles impliquent des détours (par le recouvrement de l'autoroute au Sud, par le passage inférieur de la Borgne au Nord) selon la provenance des usagers. Les aménagements cyclables actuels sont également à améliorer sur l'ensemble de la rte d'Hérens.

Données quantitatives

Mesure non concernée.

Objectifs

Objectifs particuliers :

- Améliorer le maillage des liaisons modes doux en franchissement de l'A9 et compléter le réseau cyclable
- Sécuriser la route d'Hérens en faveur des modes doux
- Favoriser l'usage des modes doux pour les déplacements pendulaires des employés du Pôle Santé
- Disposer d'une liaison modes doux directe entre le pôle Santé et le pôle Tourbillon / parking des Echutes
- Favoriser les complémentarités d'usage de stationnement entre les deux sites du Pôle Santé et de Tourbillon.

Description de la mesure

Création d'une liaison modes doux (piétons et vélos) en franchissement de l'autoroute A9 à hauteur de la jonction autoroutière de Sion-Est. En accompagnement, aménagement et sécurisation des connexions entre la future passerelle et les aménagements modes doux en accès existants et planifiés.

Cette liaison doit assurer plusieurs usages : accessibilité au Pôle Santé, liaisons inter-quartiers et synergies de l'offre stationnement dans le secteur (entre le Pôle Santé et les infrastructures sportives de Sion-Tourbillon qui disposent tous deux d'une offre stationnement attractive et complémentaire).

EVALUATION

Opportunité

Synergies et complémentarité des offres stationnement : la future passerelle modes doux comme support de mutualisation du stationnement (par exemple, match de football en soirée ou important congrès au Pôle Santé).

Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :

- Renforce le rôle des modes doux

CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :

- Améliore encore l'attrait du vélo pour les déplacements pendulaires

CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :

- améliore la sécurité des modes doux.

CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :

- diminue les nuisances environnementales par une utilisation accrue des modes doux (non polluants).

Degré de maturité : 2

Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : Etude d'une liaison modes doux en franchissement de l'A9 pour l'accès au Pôle Santé de Champsec (Citec).
Etude préliminaire (note technique) d'une liaison mobilité douce en franchissement de l'A9 (CERT ingénierie).

REALISATION

Calendrier de mise en œuvre	**Calendrier de remise de l'avant-projet**
Date prévue du début des travaux : 2019 Date prévue de la mise en service : 2020	2017-2018 : mise à l'enquête de l'avant-projet

Coûts

Coûts estimés : CHF 1 700 000.- HT

Financement

Part fédérale : selon décision de la Confédération
Solde : Commune